



---

## BILLET DU COMMANDANT

---

Bonjour à tous et à toutes,

Je prends le temps aujourd'hui pour communiquer avec l'ensemble du personnel adulte impliqué dans tous les CC/Esc de l'Unité régionale de soutien aux cadets de l'Est (URSC Est) afin de bien faire comprendre l'importance de la date butoir du 15 novembre 2021, soit lundi prochain, pour continuer à travailler au sein des unités et du ministère de la Défense nationale (MDN).

Nous avons reçu des directives très claires sur la vaccination obligatoire au sein du gouvernement fédéral et du MDN. En tant que commandant de l'URSC Est, je dois les appliquer avec fermeté et diligence.

Je m'attends donc à ce que tous les adultes travaillant dans le cadre du Programme des cadets soient entièrement vaccinés contre le COVID-19. En vertu des directives reçues, j'ordonne à tous les militaires et instructeurs civils (IC) qui ne sont pas adéquatement vaccinés, ou qui ne rencontrent pas les critères d'exception, de cesser leur participation au Programme des cadets, tant en présentiel qu'en virtuel ou en mode hybride, dès le 14 novembre 2021.

Seuls les militaires et IC qui ont reçu une 1re dose de vaccin dûment notifiée et qui ont soumis un plan de vaccination pour la 2e dose selon les directives de l'URSC Est ou qui ont soumis une demande d'accommodement sont autorisés à poursuivre leurs activités au sein du Programme en mode télétravail au-delà du 14 novembre.

Pour les bénévoles qui œuvrent auprès des cadets, j'ordonne aux cmdt CC/Esc de réduire au minimum nécessaire la présence des bénévoles dans les activités des cadets peu importe leur statut vaccinal. Ils doivent favoriser leur présence en mode virtuel ou, si leur présence est jugée essentielle, considérer les employer à l'écart des cadets dans des locaux pleinement séparés des cadets. J'encourage fortement les bénévoles à se prévaloir de la vaccination afin de protéger tous les membres de l'équipe.

En ce contexte pandémique, la santé et la sécurité des cadets sous notre responsabilité est ma priorité absolue. En tant que membres de l'équipe des Forces armées canadiennes, nous devons être des leaders dans la poursuite de cet objectif, nous le devons à tous nos jeunes cadets et leurs parents/tuteurs légaux. Toutes vos questions en lien avec la vaccination obligatoire doivent être adressées sans tarder à votre Cmdt Zones Entr Cad, par l'entremise de votre O Entr Z.

Merci de votre compréhension, de votre collaboration et de votre sens civique dans cet effort collectif.

Lieutenant-colonel Steve Lessard